

BELGIQUE - BELGIE

P.P. - PB

4500 HUY 1

9/2730

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 127-3^{ème} trimestre 2010

Editorial

UNE SOLIDARITÉ TRÈS RÉCONFORTANTE POUR UN COUP TRÈS DUR ! POUVONS-NOUS COMPTER AUSSI SUR VOTRE SOUTIEN ?

Comme vous l'avez sans doute appris par les médias, notre home de Braine-le-Comte, qui hébergeait 25 personnes, dont 13 enfants, a été ravagé par les flammes dans la nuit du vendredi au samedi 7 août dernier. Disons tout de suite le principal : tous les occupants sont sains et saufs, l'alarme ayant correctement fonctionné. Mais, est-il besoin de le dire, ce fut une épreuve bien angoissante pour nos hébergés, délogés soudainement en pleine nuit, dépossédés de leurs biens et inquiets quant au sort qui les attendait. Heureusement, l'équipe présente très rapidement a pu compter, dès le début du sinistre, sur une merveilleuse solidarité : le secours rapide des pompiers, l'accueil extraordinairement généreux de nos rescapés dans un home voisin pour personnes

âgées ainsi que l'aide efficace des services communaux et du CPAS. D'autre part, avec l'aide d'associations sœurs, il a été possible de recaser les sinistrés dans de bonnes conditions dès le lundi. Un tout grand merci à tous ! La page n'est pas tournée ! Le dommage est grand pour notre personnel dont le lieu et l'outil de travail a péri en fumée, et il le sera aussi pour les finances de l'association, même si l'assurance, comme il se doit, intervient. Mais notre volonté est de rebâtir et de rendre vie à un home qui, fondé par le Père Pire voici plus d'un demi-siècle, sert à héberger des personnes qui ont demandé asile dans notre pays. Aidez-nous, s'il vous plaît, à maintenir ce service dont un pays démocratique ne peut faire l'économie, en accompagnant vos dons de la mention « pour Braine ». Nous vous disons déjà notre très vive gratitude.

André Motte (Président)

NOUVELLES BRÈVES

Dans notre éditorial précédent, je vous parlais de mon agacement face aux lenteurs administratives qui retardaient l'hébergement de demandeurs d'asile dans des locaux mis à disposition par le ministère de la Défense. Eh bien, ça va mieux ! L'épineux problème de savoir à qui envoyer les factures de gaz et d'électricité est réglé ! Elles seront adressées aux consommateurs ! Elle n'est pas belle la vie quand elle devient aussi simple ?

Après quasiment 26 ans de bons et

Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

**000-0075670-10
AIDE AUX PERSONNES
DEPLACÉES**

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY



RÉGION WALLONNE



loyaux services, Peta (Petronila Hidalgo) nous quitte pour profiter d'une pension bien méritée. Au fil des ans et au gré de nos déménagements, elle a trié et vendu des tonnes de vêtements de seconde main aux quatre coins de Liège à des clients que sa gentillesse et son sourire avaient fidélisés.

Peta ne suivra donc pas notre magasin qui quitte la rue Jean d'Outremeuse pour s'installer à quelques pas de là, au n° 13-15 de la rue Puits-en-Sock, dans des locaux mieux adaptés. Au moment où vous lirez ces lignes, le déménage-

ment devrait appartenir au passé. Marina et Souhaila vous recevront avec le sourire que leur a transmis Peta !

En ce mois de rentrée scolaire, quelques mots à propos de nos cours de français. Comme les années précédentes, notre offre est inférieure à la demande et nous devons refuser du monde. Nos enseignants ont mis au point un test qui devrait leur permettre de mieux orienter les élèves dès le début de l'année : on évite ainsi de devoir les affecter dans une autre classe en cours de route, ce qui s'avère parfois très perturbant.

Et enfin, ça ne s'invente pas : le plat de résistance de ce bulletin n° 127 sera consacré aux centres d'enfermement pour étrangers en séjour illégal (nous n'éditerons pas de n° 127 bis)... Régine Thiébaud, qui connaît bien le problème puisqu'elle se rend chaque semaine au centre 127 depuis des années, vous fera part des réflexions que lui ont inspirées « Illégal », film réalisé par un jeune cinéaste belge.

Patrick Verhoost

Illégal : un film qui vous plonge dans l'univers d'un centre fermé pour étrangers.

Tania Zimina (39ans), une femme d'origine russe, et son fils Ivan (13ans) sont arrivés en Belgique il y a huit ans. Ils sont bien intégrés mais n'ont pas de papiers. Ils vivent dans la clandestinité. Jusqu'au jour où ils se font contrôler par la police. Tania se fait prendre. Ivan y réchappe de justesse. Tania est envoyée dans un centre fermé pour sans-papiers. Elle va devoir affronter l'univers carcéral d'un centre fermé et se confronter aux zones de non-droits. Et puis, un jour, "ils" voudront l'expulser... Loin de son fils...

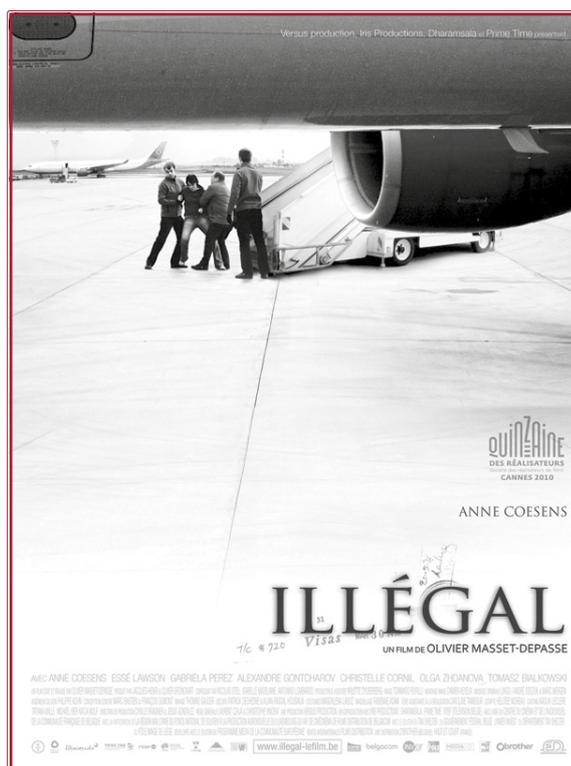
Peut-être avez-vous entendu parler du film « Illégal » d'Olivier-Masset Depasse, sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes et probablement en salle au moment où vous lisez ces lignes. Afin de permettre aux associations de profiter de la sortie du film pour sensibiliser l'opinion à la problématique de l'enfermement des étrangers en séjour illégal, le distributeur belge (la société O'brother) a organisé une projection en avant-première pour les professionnels du secteur. Régine Thiébaud y a participé. Elle connaît bien la problématique puisqu'elle se rend tous les lundis au Centre 127 depuis des années. Nous lui avons demandé de nous parler des réflexions et émotions que le film a éveillées en elle.

S'agit-il d'un film réaliste ?

Oui, bien que ce film ne soit pas un documentaire. C'est d'abord et avant tout un thriller psychologique qui se déroule dans un contexte que le réalisateur a bien saisi. On sent qu'il y a derrière cette œuvre un vrai travail de documentation, ce qui en fait un excellent outil de sensibilisation. Ce film, comme d'ailleurs le livre de Dimitri Verhulst, « Problemski hotel » (dont l'intrigue se déroule dans un centre d'accueil), confirme que la littérature et le cinéma vont bien au-delà de ce que l'on ne pourra jamais dire, exposer, témoigner. Ils insufflent la vie aux faits que nous relatons.

Mais est-ce que la vie est vraiment aussi rude derrière les murs ?

Elle est rude. Je voudrais cependant rendre justice au personnel des centres et dire que la plupart des gardiens font ce qu'ils peuvent pour rendre la détention la moins insupportable possible. Certains prennent leur repas avec les résidents, jouent au foot avec eux, discutent, ... Le film suggère qu'on ne peut faire ce métier humainement. J'observe au Centre 127 - c'est vrai aussi dans une certaine mesure pour les autres centres - que la plupart des membres du personnel travaillent de manière bienveillante même s'il est évident que leur marge de manœuvre est étroite. Des choses se sont en outre améliorées après que le réalisateur ait conçu son scénario.



On n'enferme plus les enfants...

Effectivement. Les mineurs non-accompagnés ne sont plus privés de liberté et les familles sont placées dans des « maisons de retour » où elles sont soumises à un régime de semi-liberté moins traumatisant. De même, on voit dans le film Tania se battre pour pouvoir téléphoner à son fils. Les GSM sont désormais autorisés dans tous les centres fermés. Au-delà de ces remarques, il faut reconnaître que le ton est juste – le spectateur est immergé dans la solitude et l'angoisse des centres fermés - et saluer la démarche d'un cinéaste engagé qui a réussi à éviter l'écueil du manichéisme.

Est-ce que l'on peut dire que le travail de pression que les associations mènent est à l'origine des améliorations dont tu parles ?

On peut penser que les revendications que nous martelons finissent de temps en temps par être entendues et comprises. En tous cas, le film nous permet de mesurer le chemin parcouru ces dernières années. Cela confirme s'il en était besoin qu'il faut être là où le contrôle démocratique est faible. Cela dit, ne faisons pas d'angélisme. L'enfermement est une expérience traumatisante, profondément et durablement déstabilisante.

Qu'est-ce que cette fiction exprime mieux que nos témoignages ?

Elle nous plonge dans l'ambiance. Bien que tourné dans un décor, ce film sonne juste : les barbelés, les locaux délabrés, le bruit des avions, ... Les images et les sons rendent parfaitement l'impression d'être confiné dans un no man's land. On perçoit la tension qui habite les lieux. Chacun vit là l'échec de son projet, l'humiliation d'être dépossédé de toute capacité d'initiative, l'angoisse.

Comment ce malaise trouve-t-il à s'exprimer dans un centre fermé ?

Certains se rebellent. Passent la journée au lit ou devant la télé. D'autres participent

à toutes les activités organisées. Tous cependant sont plombés par le stress et doivent lutter pour ne pas se laisser contaminer par la tension déglagée par les autres.

Ces autres qui sont toujours là, autour de soi ... Il est impossible de s'isoler pour chercher un peu d'apaisement...

Les relations en centres fermés sont effectivement parfois compliquées. Difficile de créer des relations quand on va mal et que l'on est entouré de gens qui vont tout aussi mal. Parler, c'est aussi parfois risquer de se trahir. Dans le film, on voit Tania s'évertuer à cacher son identité pour protéger son fils. Elle s'enferme dans un discours qui l'empêche de se confier à qui que ce soit même si on la sent tentée. Elle reste sur un îlot de solitude, nous donnant l'impression de faire l'objet d'un double enfermement.

Le contexte ne favorise pas la solidarité...

On voit beaucoup de manifestations de solidarité, de résidents qui s'inquiètent lorsque les choses se précipitent pour l'un ou pour l'autre. Et à l'inverse, l'explosion de joie collective quand tombe une bonne nouvelle. Mais il est vrai que ces conditions de vie tout à fait hors du commun ne permettent pas de se charger du fardeau des autres. J'ai été impressionnée par la capacité du cinéaste à nous plonger dans cette souffrance collective.

Ces personnes sont placées dans une situation d'impuissance qu'on ne rencontre qu'assez rarement dans une vie ordinaire...

Oui, l'enfermement c'est bien plus que la privation de liberté. Comment Tania qui ne peut communiquer que brièvement avec son fils par téléphone peut-elle jouer son rôle de mère et l'empêcher de faire ces « petits boulots, rien d'illégal » que lui propose un mafieux russe ? Comment assurer la sécurité des personnes dont on est responsable quand on n'a plus la maîtrise sur rien ? La colère de Tania est à la mesure de son impuissance.

Le film montre qu'elle tombe sous la coupe d'une administration désincarnée, prête à tout pour réussir à l'expulser. Ils y mettent vraiment autant de cœur ?

Je ne vois pas tout ce qui se passe. Je n'assiste ni aux interviews d'identification ni aux expulsions mais il est incontestable que l'administration utilise parfois des moyens douteux pour arriver à ses fins. Chaque partie spéculé sur l'ignorance de l'autre. D'un côté, on trouve des étrangers qui s'attachent à taire leur identité pour se soustraire à une expulsion et de l'autre une administration qui désinforme et intimide pour faire craquer.

Ils prêchent le faux pour connaître le vrai ?

On a déjà vu des parents être séparés de leurs enfants pour les inciter à ac-



cepter le rapatriement ! Dernièrement, j'ai vu un nouveau document que l'on a fait signer à des demandeurs d'asile et par lequel ils s'engagent à accepter les conséquences d'une décision qui ne leur a pas encore été notifiée ! Le but évident de ce type de manœuvre est d'impressionner le candidat pour affaiblir sa résistance.

On se cabre des deux côtés...

Parfois, c'est le bras de fer. Certains sont prêts à beaucoup d'abnégation pour cacher leur identité, ne pas monter dans l'avion, l'empêcher de décoller. L'administration utilise alors la pression psychologique et même la contrainte physique pour les faire plier. Des témoignages concordants nous permettent de penser qu'hors de tout regard, il se passe des choses dont nos démocraties n'ont pas à être fières.

Quel rôle les associations peuvent-elles jouer dans un tel contexte ?

Tout le monde n'a pas le même profil que Tania. Dans certains dossiers, des choses peuvent être menées pour éviter l'expulsion, parfois obtenir un statut ou pour préparer le retour. Mais il est vrai que pour travailler en centres fermés, il faut pouvoir composer avec son sentiment d'impuissance. La relation que l'avocat noue avec Tania est assez éloquente à cet égard. Lors de la première rencontre, il ne peut rien pour elle, il ne montre aucune empathie. Il se sent impuissant et ne cherche pas à entrer en relation avec elle. Lorsqu'une petite ouverture administrative se présente, on le sent tout de suite plus humain. La peur de ne rien pouvoir faire peut paralyser celui qui cherche à aider. Il faut pouvoir dépasser cela pour, à défaut de pouvoir ouvrir la porte du Centre, y faire entrer un peu d'humanité.

Propos recueillis par Anne-Françoise Bastin

« ILLÉGAL » EN FINALE DU LUX

Le film *Illégal* du réalisateur belge Olivier Masset-Dépasse a été retenu parmi les trois finalistes du prix Lux, une récompense attribuée chaque année par le Parlement européen à une œuvre cinématographique. Les deux autres finalistes sont *Akadimia Platonos* du Germano-grec Filippos Tsitos, et *Die Fremde* de l'Allemand Alada Feo. Ces trois films seront projetés entre le 26 octobre et le 19 novembre aux eurodéputés qui choisiront le film lauréat.

Le vainqueur sera rendu public le 24 novembre.



EXPOSITION

Du 1er au 30 octobre 2010, l'Atrium de l'Espace 27 du Ministère de la Communauté française, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES accueillera l'exposition consacrée à Dominique Pire et aux associations qu'il a créées.

Colorée, organisée en plusieurs espaces circulaires, cette exposition retrace le parcours de Dominique Pire tout en mettant en avant l'actualité et la pertinence des valeurs liées à son engagement.

Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Suisse :

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

**Editeur responsable :
Patrick Verhoost**